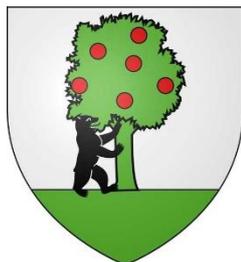


# Maintenons le contact !

« Brèves » et diverses



**Mairie de Riez**

**Octobre 2020**

*Maintenons le contact !*

Bulletin disponible en mairie,  
dans les commerces

**Publication**

Mairie de Riez

**Directeur de la publication  
et de la rédaction :**

Christophe Bianchi

**Crédit photos et impression :**

Mairie de Riez

Imprimé sur papier recyclable  
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre  
d'information et non contractuel.

**À votre disposition :**

Une adresse électronique

[mairie.riez@wanadoo.fr](mailto:mairie.riez@wanadoo.fr)

Un site internet

<https://www.ville-riez.fr>

 **Décharge** - La décharge du chemin du Relais est fermée. Les utilisateurs s'en sont rendu compte car les désagréments sont au rendez-vous. Cette fermeture était actée depuis longtemps en raison des nouvelles réglementations propres à l'environnement. L'affaissement de certaines parties du chemin du Relais occasionné par le passage de lourds convois a conduit le maire à prendre un arrêté limitant les charges à 3,5 t. La DLVA refusant de prendre à son compte la réfection du chemin, la conséquence logique a été la fermeture de la déchetterie. La DLVA en charge de l'exploitation, après de difficiles réunions, a acté officiellement cette décision. Il a été décidé d'ouvrir temporairement la circulation pour enlever le matériel d'exploitation puis de réhabiliter le site. La DLVA va mettre à disposition une déchetterie mobile en attendant l'ouverture de la déchetterie officielle de Roumoules (définie par lettre préfectorale à la mairie de Riez). Les citoyens tous impliqués dans ce dossier s'interrogent sur le coût d'une telle opération pour le contribuable même si ce coût est partagé avec tous les membres de la DLVA et sur la réceptivité de la commune de Roumoules en ce qui concerne la mise en place rapide de la nouvelle déchetterie. L'ouverture de la déchetterie mobile route de Puimoisson devrait se faire fin novembre.

 **Parc National du Verdon (PNR) - Nettoyage du Colostre** : les événements récents survenus dans les hautes vallées des Alpes-Maritimes nous incitent fortement à mener à bien rapidement ce projet. Le nettoyage est en cours et commence à St-Martin-de-Brômes. Il se poursuivra jusqu'à Riez au niveau du stade de football. Le nettoyage de la partie du Colostre traversant Riez doit être une priorité (il est acté dans un futur que l'on aimerait qualifier de très proche...). Souvenons-nous des inondations de 1960 et de leurs conséquences. Prévoir c'est conserver en mémoire et prendre en compte les événements passés - Restaurer et valoriser vos patrimoines : cette action proposée par le PNR a conduit les élus de Riez à proposer deux actions : la rénovation du site de St-Maxime et celle du silo. Une réunion s'est tenue à la mairie le 22 septembre avec pour objectif du parc «Comprendre votre projet». Étaient présents le directeur du parc B. Clap, la chargée de mission culture A. Zorzan, les membres du conseil municipal. L'étape suivante est la sélection par le parc des projets qui pourront être accompagnés. Nous ne sommes bien sûr pas les seuls à en présenter. Affaire suivie avec attention par les élus...- Territoires Engagés pour la Nature (TEN) : sur proposition du PNR, après réunion à la mairie le 1<sup>er</sup> octobre, il a été décidé de postuler à l'obtention de ce label en faveur de la biodiversité. Nos actions au sein de la commune en faveur de la protection de la biodiversité vont être recensées et développées. - Valorisation du pastoralisme ; itinéraire de randonnée la Routo : l'inauguration du premier poteau a eu lieu à Méolans Revel en présence des élus de différents cantons et bien sûr avec des représentants de Riez.

 **Caserne des pompiers** - Après examen du projet et des pièces complémentaires fournies, la déclaration de travaux a été accordée par les services compétents de l'état. Le positionnement du bâtiment est établi. Il comprendra un rez-de-chaussée pour le matériel technique avec deux entrées et un étage pour l'administration. Des prélèvements de terre pour analyse ont été effectués à la suite du dépôt de plainte en cours depuis la dernière mandature. Dès réception les résultats seront communiqués. Sur un plan général le dossier suit parfaitement son cours sans anicroches.

🚩 **Réunion des maires du secteur** - À l'initiative du maire de Riez et dans un souci de partage pour nos territoires, les maires du secteur se sont réunis à Riez le 29 septembre. Cette rencontre a été marquée par l'exposé du commandant de Gendarmerie de Castellane qui a fait le point sur la sécurité et la prévention. Les atteintes aux biens, les accidents sont en légère augmentation en particulier l'été. La Gendarmerie de Riez et son major interviennent au mieux en fonction de leur disponibilité en temps et personnel et de la réglementation.

🚩 **Hôpital de Riez** - La rénovation de l'hôpital évoquée dans nos précédentes publications prend du retard. En effet lors du dépôt des plans, certains points concernant le rattachement de la partie rénovée à la partie restant en place ont été oubliés par les architectes ce qui demande une actualisation du permis de construire et une recherche de financements complémentaires.

🚩 **Baptistère - Cathédrale paléochrétienne** - Une réunion de chantier s'est tenue le 7 septembre. Étaient présents : la DRAC, le CNRS, le maître d'œuvre (cabinet Trubert représenté par Fabien Passavy), les entreprises en charge du chantier, des membres du conseil municipal. Les vérifications et demandes de corrections ont porté tant sur la cathédrale que sur le baptistère. Un point abordé, parmi de nombreux autres, a été l'identification de la limite entre la route départementale et le domaine communal afin de positionner le nouvel escalier qui desservira le site du baptistère.

🚩 **Hôtel de Mazan** - Les discussions à propos du futur musée ont repris avec la DLVA, propriétaire des lieux. La position à prendre par le conseil municipal va faire l'objet d'un débat afin de concilier culture et impératifs financiers.

🚩 **Cadre de vie** - Le goudronnage de la route du Cimetière (portion du bas partant de l'intersection de la rue du Faubourg St-Sébastien) est terminé. Contrairement à l'annonce faite précédemment, le goudronnage a porté seulement sur cette partie basse en accord avec un contrat annuel passé. Le goudronnage de la montée dite du Cimetière est prévue en 2021 - La dénomination des rues et chemins, leur numérotation est toujours une priorité. La dénomination route de Marseille est abandonnée pour celle de route d'Allemagne-en-Provence sur tout le parcours ; le chemin du Relais (qui dessert entre autres l'ancienne décharge), le chemin M<sup>elle</sup> de Clavière, la rue D<sup>rs</sup> Daumas ont été nommés. - La modification de l'éclairage public avec remplacement de nos anciennes lampes sodium par des LED plus économiques est en préparation. - Le projet de la place St-Antoine entre dans sa phase active. D'ici la fin de l'année les différents câblages seront enterrés permettant alors l'aménagement définitif. Un très beau projet a été présenté par l'Architecte de Bâtiments de France. Un dallage de qualité sera mis en place permettant l'écoulement central des eaux. La circulation sera limitée au niveau des quatre débouchés de la place par des plots à levage électrique ; une fontaine, similaire à celle en place il y a fort longtemps, ornara l'entrée orientée vers la rue du Marché. - Sécurité : le recours à une nouvelle société pour assurer la maintenance de l'ensemble des caméras de protection est en cours. Des caméras supplémentaires vont être positionnées, d'autres vont être réorientées.

🚩 **État de notre patrimoine** - Les fuites d'eau à l'église sont provisoirement réparées. Il s'agit d'une réparation de fortune qui a consisté à obturer les trous causés par l'entreprise ayant réalisé les travaux lors de la réfection du toit supérieur ; l'assurance a le dossier en mains pour suite à donner car nous sommes toujours couverts. Une vérification lors des dernières pluies a permis de constater l'absence de fuite. - Les habits sacerdotaux dont la valeur dépasse le seul impact religieux sont stockés au presbytère. Ils seront déplacés à la sacristie et conservés dans des meubles adaptés à leur conservation. Un projet d'exposition est en discussion. Une procédure religieuse doit être respectée contrôlée par notre curé.

🚩 **« Mon Agglo pour l'emploi à Riez »** - L'événement qui va se tenir consiste à s'adapter aux besoins et aux attentes des demandeurs d'emploi habitant sur le bassin de vie de Riez. Il s'agit de proposer également des ateliers autour de la création d'entreprises.



🚩 **Foire de 14 septembre** - Malgré les contraintes sanitaires, elle a pu se tenir. Malheureusement son succès a été mitigé, les visiteurs ayant quelque peu fait défaut.

🚩 **St-Maxime** - Une réception avec apéritif (en remerciement du travail accompli) a rassemblé les acteurs (départementaux et municipaux) ayant œuvré à la réfection de la vierge. Absents lors de l'inauguration du 1<sup>er</sup> mars, tous devaient être remerciés pour leur implication. À cette occasion le livre « La colline de Saint-Maxime à Riez » vendu dans différents commerces du village et à St-Maxime : il a été dévoilé au public.

🚩 **Élections sénatoriales** - Elles se sont déroulées le 27 septembre 2020. Les « Grands électeurs » de Riez ont voté. Jean-Yves Roux a été élu au premier tour.